

COMMUNIQUE

Le 6 novembre 2012

Europorte et Cerevia créent l'Opérateur Ferroviaire Territorial : Bourgogne Fret Services

Europorte, filiale de fret ferroviaire d'Eurotunnel, et l'union de coopératives céréalières Cerevia, qui constitue l'un des acteurs de premier plan de l'agriculture à haute valeur environnementale en France, annoncent la création commune d'un opérateur ferroviaire territorial (OFT) sous le nom de « Bourgogne Fret Services ».

Co-détenue par Europorte (67%) et Cerevia (33%), la société Bourgogne Fret Services témoigne de la confiance entre les deux industriels qui approfondissent ainsi la coopération entamée en 2010 avec un contrat portant sur le transport par Europorte de 390 000 tonnes de blé et d'orge au départ des silos de Cerevia situés en Bourgogne en passant par les silos sur le Rhin et la Moselle jusqu'à Fos-sur-mer.

L'initiative d'Europorte et de Cerevia permettra de mutualiser les flux et de créer des convois pour un ou plusieurs nouveaux clients dans l'agroalimentaire mais aussi dans d'autres secteurs d'activité tels que, par exemple, le bois ou la métallurgie, en les faisant bénéficier des moyens existants. Cette nouvelle solution offre aux entreprises de la région Bourgogne l'opportunité d'accéder à un fret ferroviaire performant.

Opérateur de transport fiable et outil d'aménagement du territoire, l'OFT constitue un vecteur de développement et d'alliances nouvelles puisqu'il est ouvert à d'autres entreprises souhaitant assurer leurs liaisons terminales et contribue ainsi au renforcement de l'offre ferroviaire en zone rurale.

Robert Bilbot, Directeur de Cerevia, a déclaré : « *La création de Bourgogne Fret Services doit nous permettre de rendre nos céréales toujours plus compétitives, en optimisant les flux logistiques. C'est un nouveau pas dans le développement de notre union de coopératives. Le ferroviaire est un outil important dans la réussite de notre commercialisation tout au long de la campagne. Avec notre partenaire Europorte, nous avons trouvé un opérateur particulièrement souple et efficace pour ce mode de transport qui complète le fluvial.* »

François Coart, Directeur du développement d'Europorte, a déclaré : « *Cette démarche s'inscrit dans la stratégie d'Europorte d'être à l'écoute des industriels tout en répondant aux attentes des régions. Mettre en place des développements territoriaux, c'est valoriser le tissu économique des régions et offrir aux entreprises qui nous font confiance la qualité de service, la ponctualité et la fiabilité dont elles ont besoin.* »